

## Le Centre Hospitalier Royan-Atlantique : Une Collaboration Tripartite pour Renforcer la Santé Locale

Le Centre Hospitalier Royan-Atlantique (CHRA) fait face à plusieurs défis - pénurie de professionnels et attractivité insuffisante, transformation de l'offre de soins, équilibre budgétaire et financier précaire- comme de nombreux établissements de santé aujourd'hui, mais il reste déterminé à consolider son rôle au sein du tissu de santé local.

**Le centre hospitalier ne va pas fermer**, au contraire, l'établissement conforte progressivement sa place par de nombreuses actions positives et consolide sa pertinence sur le territoire au fil de ses succès. Il a tout son rôle à jouer au sein du territoire du pays royannais (82 000 habitants en basse saison et plus de 300 000 habitants et touristes en haute saison).

La Direction du CHRA, en collaboration avec le président du conseil de surveillance Patrick Marengo, a défini **une stratégie à long terme, alignée avec les priorités de l'Agence Régionale de Santé (ARS)**. Cette dernière, garante du cadre national de la politique de santé, soutient activement l'hôpital en lui allouant les financements pour des projets à court, moyen et long terme, répondant aux besoins territoriaux (renforcement de la gériatrie avec une consultation mémoire labellisée pour la détection et la prise en charge précoces de la maladie d'Alzheimer et des pathologies apparentées, développement de l'équipe mobile de gériatrie pour assurer un appui et une expertise auprès des EHPAD du territoire et éviter les hospitalisations inutiles des personnes âgées, installation de nouveaux équipements en imagerie pour diminuer les délais de RDV et renforcer le dépistage, accroître l'intervention rapide de professionnels formés et aguerris aux soins urgents avec une équipe mobile hospitalière paramédicale, ou SMUR non médicalisé, pour mieux couvrir le territoire notamment en période estivale où la population triple, multiplication des actions de prévention et de dépistage ou d'éducation à la santé à destination du grand public avec le financement par l'ARS d'un animateur de santé publique pour agir localement et directement sur les facteurs de santé.... ).

Conforter la place et le rôle du CHRA consiste aussi pour l'ARS à solvabiliser les projets d'investissement ambitieux de l'établissement par la mobilisation des **enveloppes régionales de soutien à l'investissement hospitalier** et notamment le projet de **modernisation et d'extension du service d'accueil des urgences**, avec un projet de plus de 9 millions d'euros.

La gouvernance interne, composée de la Direction, de la présidente de la commission médicale et des chefs de pôles ainsi que des représentants élus du personnel, doit agir de façon solidaire et cohérente. Les difficultés sont réelles (les capacités d'hospitalisation restent fragiles), il ne faut pas les nier mais, à l'inverse, il convient de ne pas se focaliser uniquement sur celles-ci.

La Direction a récemment adressé au collectif « CH en danger », un rappel au droit, destiné à leur rappeler **l'importance d'une communication claire et pondérée**. Il ne faut pas laisser penser que l'établissement ne prodigue pas des **soins de qualité en toute sécurité**, c'est une faute grave. Il convient si besoin de rappeler que l'établissement a été certifié en octobre 2023 par la **Haute Autorité de Santé (HAS)**, organisme indépendant, sur le **label Qualité des Soins Confirmée**. C'est loin d'être une généralité avec de nombreux établissements qui ont l'obligation de réitérer leur démarche voire qui n'obtiennent pas leur certification.

Des démarches positives ont été engagées avec le président du conseil de surveillance, qui mobilise toutes les ressources nécessaires pour soutenir à la fois la stratégie du CHRA et répondre aux besoins de santé de la population (mobilisation des deux députés ainsi que des 33 maires de la CARA pour **l'acquisition d'un scanner 100% hospitalier**, prévue début

2025, implication extraterritoriale pour assurer la préservation du savoir-faire du laboratoire hospitalier et l'ouverture prochaine d'un **centre de prélèvement hospitalier ouvert à tous**, engagement pour le maintien du **monopole local en médecine** du CHRA lors de la révision du schéma régional de santé en novembre 2023, actions communes pour l'accueil et l'installation de nouveaux professionnels, renforcement du **partenariat ville-hôpital pour des actions de prévention telles que la venue du « bus du cœur des femmes »** au printemps dernier visant à sensibiliser et dépister gratuitement les femmes aux risques cardiovasculaires....).

S'engager à soutenir l'établissement hospitalier du territoire, c'est aussi pour les élus du conseil de surveillance donner de leur temps, faire avancer la réflexion collective en participant directement, depuis près de 6 mois, à la co-construction du projet d'établissement. Inexistant depuis plusieurs décennies, c'est une véritable feuille de route à 5 ans, un outil de dialogue interne et externe et de clarification de la place de cet établissement parmi les acteurs de santé du territoire.

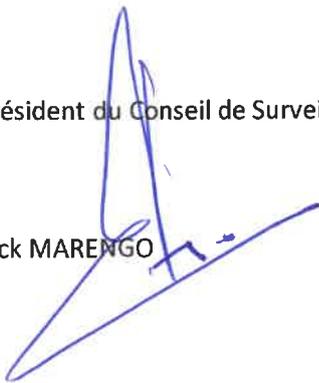
Dans le cadre de sa mission d'organisation et de régulation de l'offre de soins, l'ARS réaffirme le rôle central du CHRA, récemment labellisé « **hôpital de proximité** ». Ce contexte exige une posture d'ouverture envers la ville et une collaboration renforcée avec l'hôpital de recours (Saintes) pour assurer **une offre de soins adéquate et maintenir la capacité d'hospitalisation**. Ce repositionnement du CHRA en tant qu'acteur au service d'un projet de santé pour les habitants du Pays royannais le conduit également à se rapprocher des deux cliniques du territoire, dès lors que leurs actions conjuguées permettent une plus grande efficacité des soins. En témoignent ainsi les accords passés depuis deux ans pour prioriser les présences d'urgentistes au service d'accueil des urgences de l'hôpital tout en maintenant la filière chirurgicale de proximité, ou encore en diversifiant l'offre de rééducation par le partage de ressources, de modalités de soins (hospitalisation à temps complet ou de jour) et d'expertise.

Le label "**Hôpital de Proximité**" n'est pas un **déclassement**, mais témoigne au contraire de l'engagement du Centre Hospitalier Royan-Atlantique à fournir des soins de qualité et à **renforcer son rôle essentiel dans l'offre de santé locale**.

Le Centre Hospitalier Royan-Atlantique, fidèle à son engagement de proximité, poursuit son évolution. Ces projets s'inscrivent pleinement dans le cadre **d'une stratégie de renforcement de l'offre de soins, au service de la population et en travaillant avec les acteurs territoriaux**, dont les communes, qui pour certaines se sont dotées d'une maison pluridisciplinaire de santé et/ou d'un centre de santé, et la CARA au travers d'un Contrat Local de Santé mais aussi la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Aussi, malgré les difficultés, l'offre de soins sur notre territoire se renforce et se diversifie.

Le président du Conseil de Surveillance

Patrick MARENGO



La Directrice

Laurence COULOUDOU



La présidente de la Commission Médicale d'Établissement

Dr Emmanuelle BONNIN



## CONTACT PRESSE

SERVICE COMMUNICATION :

■ Lucie DUVAL – Responsable communication - 05 46 39 52 42 – [communication@ch-royan.fr](mailto:communication@ch-royan.fr)